



Bonnes nouvelles pour les membres de l'ACMV



Programme d'assurance de l'ACMV

HED Courtier en Assurance Inc., en association avec l'ACMV, est fière d'être le fournisseur officiel des programmes d'assurances spécialisés et de services en gestion de risques pour les membres à travers le Canada. Depuis plus de vingt ans, HED offre aux associations canadiennes, aux groupes d'achat et aux entreprises indépendantes, des programmes spécialisés d'assurance collective, afin qu'ils réalisent des économies pour une garantie d'assurance mieux adaptée à leurs besoins.

Nous savons que votre entreprise et les risques auxquels vous faites face sont uniques. Nous sommes donc là pour vous épauler dans vos besoins d'assurance.

Nos garanties :

- Nous comprendrons votre entreprise ;
- Conjointement avec l'ACMV, nous avons conçu des programmes spécialisés d'assurance pour les vétérinaires du Canada. Nous travaillerons de concert avec vous afin de déterminer la 'bonne' garantie d'assurance pour bien répondre à vos besoins particuliers ;
- Vous avez la garantie d'une administration pratique et professionnelle ;
- Nous vous fournirons, et cela partout au Canada, un service de vente et après-vente constant ;
- En tant que participant au régime d'assurance de l'ACMV vous profiterez de l'avantage de faire partie d'un grand nombre de participants avec une tarification de groupe préférentielle ;
- Le nouveau régime d'assurance de l'ACMV fournira à chaque membre une épargne immédiate sur les primes ainsi qu'une stabilité de taux à long terme.



HED Courtier en Assurance Inc.
ASSURANCE ET GESTION DE RISQUES

www.hedinc.com hed@hedinc.com

Les assurances des entreprises indépendantes

Pas d'inquiétude, nous avons un plan de protection pour vous.

Depuis le 8 juin 2005, voici les programmes d'assurances spécialement conçus pour les membres de l'ACMV que vous pourrez vous procurer :

- Assurance des entreprises
- Responsabilité civile professionnelle
- Assurance collective - TotalGUARD
- Assurance-vie et invalidité individuelle

Renseignements importants du programme

Assurance des entreprises et de la responsabilité professionnelle

- Les membres de l'ACMV réaliseront une économie garantie de 10 % sur la prime d'assurance déjà existante pour une garantie d'assurance équivalente ;
- Tous les membres participant au nouveau programme bénéficieront de l'assistance d'un représentant HED pour la révision des limites de la garantie actuelle, incluant un guide d'évaluation d'immeuble et des recommandations applicables ;
- De nombreuses options de garantie et de franchises sont disponibles ;
- La garantie pour les dépenses juridiques provenant de tout grief, audience disciplinaire ou toute autre audience en rapport avec les mesures législatives de discipline professionnelle est incluse dans la section responsabilité professionnelle.

Assurance collective - TotalGUARD

Tous les membres de l'ACMV qui participent à l'ancien régime d'assurance collective de l'ACMV seront transférés au régime TotalGUARD dans les prochains mois. Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas de régime en place ou qui sont présentement assurés d'une autre manière qu'avec le régime de l'ACMV, nous sommes heureux de vous donner l'occasion d'obtenir le régime TotalGUARD pour vous et vos employés.

- Les membres de l'ACMV possédant dix employés ou plus et qui participaient à l'ancien régime d'assurance collective recevront un rabais de 10 % pour une garantie d'assurance équivalente. De même manière, les membres possédant dix employés et moins recevront un minimum de 5 % de rabais pour une garantie d'assurance équivalente ;
- Les membres de l'ACMV qui possèdent une assurance collective autre que l'ancien régime de l'ACMV peuvent participer aux rabais mentionnés ci-dessus. Si vous ne détenez pas de régime présentement, nous vous offrirons une soumission sans obligation de votre part ;
- TotalGUARD offre de nombreuses options de plan de garantie très flexible sans pareil dans le domaine de l'assurance collective ;
- Les membres pourront faire la demande en ligne pour une assurance-vie, et pour l'assurance en cas de décès ou mutilation accidentel.

Assurance individuelle, assurance-vie et invalidité de longue durée

Pour les membres de l'ACMV qui présentement détiennent un contrat d'assurance-vie individuelle, invalidité de longue durée, et frais généraux professionnelles auprès de l'ancien régime d'assurance collective de l'ACMV,

souscrite avec la compagnie Financière Manuvie, il n'y aura aucun changement à ces polices. Ces garanties demeureront les mêmes, cependant, dans les prochains mois, HED aura la responsabilité de prendre à main la facturation et perception de primes pour ces polices. HED, tel que mandaté par l'ACMV, a déposé auprès de la Financière Manuvie, une demande de transfert d'agent pour intégrer ces contrats dans le nouveau programme d'assurance de l'ACMV.

- Sur une base individuelle, les vétérinaires, étudiants en médecine vétérinaire et les vétérinaires indépendants pourront souscrire à l'assurance-vie, l'assurance en cas de décès ou mutilation accidentel, maladie et dentaire. Ces derniers pourront aussi se procurer d'une assurance d'invalidité de longue durée.

Comment profiter des nouveaux programmes ?

Durant les deux prochains mois, des représentants de HED contacteront les membres à travers le Canada afin de vous aider dans vos besoins d'assurance et répondre aux questions que vous pourriez avoir en rapport avec les programmes d'assurance.

Renseignements concernant le programme d'assurance de l'ACMV, veuillez contacter les personnes suivantes :

Pour service en anglais



Assurance entreprise et responsabilité civile professionnelle
Justin Friesen

Téléphone : 1-866-860-CVMA (2862), Poste numéro 7211
Courriel : jfriesen@hedinc.com



Assurance collective
Scott Stewart

Téléphone : 1-866-860-CVMA (2862), Poste numéro 7287
Courriel : sstewart@hedinc.com

Pour service en français



Assurance entreprise et responsabilité civile professionnelle
Ross D'Ascanio

Téléphone : 1-866-860-CVMA (2862), Poste numéro 202
Courriel : rdascanio@hedinc.com



Assurance collective
Kathy Lachaine

Téléphone : 1-866-860-CVMA (2862), Poste numéro 203
Courriel : klachaine@hedinc.com

HED Courtier en Assurance Inc.
ASSURANCE ET GESTION DE RISQUES

